



## Mots. Les langages du politique

90 | 2009

Présidentielle 2007. Scènes de genre

---

# L'évaluation des campagnes dans le discours journalistique. Compétence attribuée et genre des candidats

Claire Oger

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/mots/19078>

DOI : 10.4000/mots.19078

ISSN : 1960-6001

### Éditeur

ENS Éditions

### Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2009

Pagination : 29-44

ISBN : 978-2-84788-151-6

ISSN : 0243-6450

### Référence électronique

Claire Oger, « L'évaluation des campagnes dans le discours journalistique. Compétence attribuée et genre des candidats », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 90 | 2009, mis en ligne le 01 juillet 2011, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/mots/19078> ; DOI : 10.4000/mots.19078

---

## L'évaluation des campagnes dans le discours journalistique. Compétence attribuée et genre des candidats

« Procès en incompétence » : telle a été l'hypothèse avancée, tant par la candidate elle-même que par nombre de ses soutiens, pour expliquer l'échec de Ségolène Royal à l'élection présidentielle de 2007. Il n'est pas aisé pourtant de la valider, même par une lecture attentive des discours produits. En effet, imputé tantôt à ses adversaires, tantôt aux journalistes, ce déni supposé de légitimité s'alimente à une suspicion de sexisme que les politiques comme les professionnels des médias ont appris à récuser ou à déjouer. Dans le discours public des uns ou des autres, la mention explicite d'une incapacité des femmes à gouverner est devenue rare. Inversement, il serait pour le moins hasardeux d'interpréter toute critique adressée à une candidate comme la trace d'une attaque sexiste déguisée<sup>1</sup>. Pour examiner cette question, nous avons donc choisi de la reformuler en des termes qui permettent de l'articuler à des travaux portant plus généralement sur la légitimité des hommes et des femmes politiques.

### Problématique et cadre d'analyse

Les recherches sur le genre en politique ont souligné, tant par le recueil d'entretiens (Sineau, 1988) que par l'analyse des dispositifs institutionnels (*id.*, 2001) ou par l'observation des stratégies de constitution des listes électorales et de mise en place des exécutifs régionaux (Achin *et al.*, 2007), les formes multiples de déni de légitimité qui ont contribué à entretenir la position marginale ou minorée des femmes politiques en France. Or, dans ces travaux, la question de la compétence apparaît comme un point nodal à plusieurs égards, qu'il s'agisse d'une compétence supposée qui les prédisposerait aux

---

Université Paris 13, LabSic, claire.oger@club-internet.fr

1. La fameuse question de Ségolène Royal à un journaliste américain – « Poseriez-vous cette question à un homme ? » – a d'ailleurs été largement interprétée dans la presse comme un usage abusif et intempestif de l'argument (voir par exemple *Le Monde*, 26 avril, p. 24).

secteurs réputés féminins (Sineau, 1988, chap. 1 et 4), ou des difficultés et des défis qui rapprochent femmes et outsiders (Guionnet, 2002), ou encore d'une difficulté à s'imposer en public ou à maîtriser les règles de fonctionnement des assemblées (Achin *et al.*, 2007, p. 120).

Nombre de femmes politiques elles-mêmes mettent d'ailleurs également cette question au centre de leurs préoccupations, décrivant, dans les ouvrages qu'elles ont publiés, les adresses ouvertement violentes dont elles ont fait l'objet (l'injure sexiste) et des procédés beaucoup plus indirects qui peuvent prendre le masque ambigu de l'argumentation, voire de la politesse (galanterie) ou de la camaraderie familière (usage du prénom, tutoiement). Or, au sein de ce large dispositif, l'argument de l'incompétence fonctionne comme un opérateur central du passage de l'argumentation polémique à la disqualification injurieuse (Oger, 2008b).

La question qui nous intéressera ici n'est donc pas tant d'éclairer les formes spécifiques de la discursivité propres aux médias que de poursuivre une investigation sur les procédés directs et indirects qui évaluent la compétence (attribuée aux femmes et aux hommes politiques) en la centrant sur un corpus de discours journalistique. Le rôle majeur que jouent en effet les journalistes – notamment politiques – dans l'adoubement des candidats invite à questionner ces critiques : Christian Le Bart a montré comment le discours journalistique contribue à la construction de normes implicites et explicites de l'exercice du « métier » politique, et comment la requalification de propos en « gaffes » ou en « lapsus », par exemple, contribuait à disqualifier leurs auteur(e)s. Il ouvre d'ailleurs la voie à l'interrogation que nous poursuivrons ici en relevant la propension des journalistes à attribuer davantage de gaffes aux femmes qu'aux hommes politiques (Le Bart, 2003 ; Le Bart, Teillet, 2004).

Dans cette perspective, la « compétence » attribuée (ou refusée) aux candidats sera définie comme la capacité d'un candidat ou d'une candidate à mener une campagne qui soit qualifiée positivement (ou négativement) par les journalistes politiques, quels que soient les critères retenus (cohérence, professionnalisme, efficacité...). Le discours journalistique est donc envisagé ici comme discours d'évaluation d'une maîtrise des « règles du jeu politique », que ces règles soient normatives ou pragmatiques<sup>2</sup>. Il peut ainsi comprendre des jugements sur la conformité à des valeurs politiques comme des appréciations de la capacité à gagner.

2. Nous nous appuyons ici sur la terminologie de Frederick George Bailey (1971), qui met au jour, dans une perspective anthropologique, les « principes généraux de la manœuvre politique » (p. 12) et distingue les règles normatives, qui expriment des « valeurs élémentaires » et sont « reconnues publiquement » (p. 17), des règles pragmatiques, « instructions pratiques quant à la manière de gagner » (p. 17).

## Choix du corpus et délimitation des passages étudiés

La perspective telle qu'elle vient d'être décrite a guidé le choix du corpus sous deux aspects : cherchant à identifier les formes différentes que peut prendre le jugement d'évaluation sur la compétence des candidats, il nous semblait tout d'abord souhaitable de pouvoir nous pencher sur des titres proposant des configurations différentes de l'information politique. S'agissant des titres de presse qui font l'objet de l'étude, nous avons donc fait le choix de diversifier les types de presse quotidienne nationale en nous arrêtant sur trois journaux : *Le Monde*, *La Croix*, *Le Parisien*. Le premier est un représentant de la presse dite « de référence », avec son exigence revendiquée de « qualité » et de « rigueur », d'investigation et de pédagogie<sup>3</sup>. *La Croix*, affichant à la fois une appartenance confessionnelle, la défense de valeurs humanistes et le choix de privilégier des sujets sociaux, au sens large, illustre le cas d'une presse d'opinion qui met en avant des « convictions » et une « singularité » se voulant démarquées du « conformisme médiatique »<sup>4</sup>. *Le Parisien* représentera une presse plus populaire dont la large diffusion est assurée par le cumul des tirages de ses éditions régionales – notamment en Île-de-France – et nationale (*Aujourd'hui en France*).

Par ailleurs, le souhait de disposer de nombreux énoncés évaluatifs, portant sur l'ensemble des candidats (et non seulement sur Ségolène Royal) a également orienté notre choix. La période sélectionnée couvre donc l'ensemble de la campagne officielle, du 7 avril au 7 mai, soit les deux semaines avant le premier tour (le 22 avril), et les deux semaines de l'entre-deux-tours : ce mois présente en effet le double avantage de proposer un discours plus équilibré sur l'ensemble des candidats<sup>5</sup> et de se prêter aux articles-bilans et aux portraits résumant la campagne de chacun d'eux, où le discours évaluatif est largement présent.

Pour sélectionner les énoncés porteurs de jugements d'évaluation, on s'appuiera en effet ici sur des catégories construites pour l'étude d'un discours spécifiquement évaluatif : celui de jurys de concours portant sur les épreuves de culture générale et construisant une figure du « candidat-modèle » à travers des appréciations qui, elles aussi, relèvent de la maîtrise de « règles du jeu » (Oger, 2008a). Dans ce cadre, la question de la « compétence discursive », telle qu'elle a été définie par Dominique Maingueneau (1984, chap. 2), a été

3. Voir notamment le fascicule *Le style du Monde* (2002).

4. Voir sur ce point l'éditorial de Dominique Quinio, qui fait fonction de page « Qui sommes-nous ? » sur le site de *La Croix*.

5. Bien que la presse écrite ne soit pas tenue aux règles d'égalité de parole entre les candidats, celles-ci ont des effets indirects sur son discours, notamment à travers les commentaires des prestations télévisées des candidats (émissions, interviews, clips...).

retravaillée dans le sens d'une compétence attribuée, s'attachant à repérer, à travers l'ensemble des « séquences revendiquées » et des « séquences rejetées », les contours d'un modèle normatif implicite. Ces séquences sont plus particulièrement celles qui font apparaître des marques de subjectivité axiologique et celles qui comportent des reproches, conseils, suggestions concernant la conduite de la campagne.

Enfin, nous avons privilégié les évaluations explicites des campagnes produites par les journalistes politiques de la rédaction (éditoriaux, analyses, articles des pages « Politique », portraits) à l'exclusion des propos rapportés (commentaires d'experts, recueil de paroles profanes, reportages auprès d'électeurs, discours et réactions des candidats et du personnel politique) et des tribunes diverses (y compris celles accordées à des correspondants de journaux étrangers) : le statut de ces paroles – revendiquées ou rejetées – est en effet généralement difficile à déterminer, et la dénonciation implicite ou l'ironie que l'on peut parfois y déceler restent difficiles à établir avec certitude.

Les évaluations implicites sont également difficiles à interpréter car les « règles du jeu politique » sont celles d'un affrontement qui n'obéit guère aux lois des interactions ordinaires (Bailey, 1971, p 102). Ainsi la « modestie » ou même la « sincérité » – attribuées à tel ou telle des candidats – peuvent se lire comme un gage de sympathie, mais aussi de naïveté excessive dans un jeu réputé tactique... Nous verrons pourtant que l'approche de l'*ethos* attribué aux candidats s'avère un élément central du discours sur leur compétence, notamment dans le cas des portraits<sup>6</sup>.

En effet, les lieux d'inscription de la subjectivité évaluative ne sont nullement comparables terme à terme et nous ont semblé présenter des configurations spécifiques à chaque titre, traduisant la prégnance des lignes éditoriales plutôt que des procédés partagés. Pour rendre compte de l'organisation spécifique du discours d'évaluation dans chacun des titres, nous les présenterons donc successivement.

## ***Le Monde* ou la fausse symétrie**

Nous examinerons tout d'abord les éditoriaux et analyses. À la veille du premier tour, *Le Monde* renvoie dos à dos Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy, dont les erreurs sont imputées au souci excessif de produire des « programmes archidétaillés » :

Comme sa rivale socialiste, qui a gentiment bafouillé sur le nucléaire militaire, il s'est fortement pris les pieds, sans que l'opinion s'en émeuve d'ailleurs beaucoup,

6. Sur la centralité de la qualification de l'*ethos* dans la compétence attribuée, voir Oger, 2008a, p. 209-288. Plus généralement, sur l'*ethos*, voir Maingueneau, 1999, et sur la relation entre *ethos* et genre en politique, Bonnafous, 2002.

sur le nombre des sous-marins d'attaque et lanceurs d'engins. Ces bévues sont un peu fâcheuses. (18 avril, p. 2)

Mais cette volonté de traiter équitablement les candidats de l'UMP et du PS s'alimente surtout au désir de voir ces deux candidats s'affronter au second tour et ne résiste guère à un examen plus détaillé : l'éditorial du 20 avril, publié juste avant le premier tour, a parfois été qualifié d'appel à voter pour Ségolène Royal puisqu'il semblait faire la part belle au programme de la candidate, s'achevant sur ces mots :

En dépit des confusions qui ont parasité la campagne, le seul projet qui s'oppose à celui de Nicolas Sarkozy et qui s'appuie sur une force politique capable de gouverner est celui de Ségolène Royal. (20 avril, p. 2)

Pourtant, dès cet article, le discours est surtout motivé par la volonté de disqualifier explicitement François Bayrou et les dissymétries se font jour. En effet, le candidat de l'UMP est critiqué sur ses « valeurs », et sur les propositions qui lui sont inspirées par une stratégie de captation des voix du Front national<sup>7</sup> :

Nicolas Sarkozy a pour lui d'être, de tous les candidats, le mieux préparé ; à ce stade le plus « crédible », selon les canons classiques du présidentiable. Mais à deux reprises, durant cette campagne, M. Sarkozy a franchi une ligne jaune, se plaçant en contradiction avec les valeurs qu'il affirme défendre. (20 avril, p. 2)

Dans le même article, le bilan de la campagne de Ségolène Royal prend au contraire des accents psychologisants pour dénoncer son incapacité à s'affranchir de la tutelle du PS :

Ségolène Royal devra donc s'assumer telle qu'elle est en réalité, c'est-à-dire convaincue de cette nécessaire évolution, et non telle que le PS voudrait qu'elle soit. Elle a laissé entrevoir cette perspective de façon non délibérée, et certainement pas organisée. Elle devra donc y mettre la ténacité, la force de caractère, le courage qui sont les siens. (20 avril, p. 2)

Au lendemain du premier tour, la dissymétrie se creuse de manière encore plus spectaculaire dès lors qu'émerge la question du report des voix du centre :

Elle n'a pas levé les doutes sur sa compétence à gouverner, refusant de rassembler autour d'elle les meilleurs talents ou de répondre aux questions précises sur son programme économique. Elle a quinze jours pour opérer cette reconquête, avec alliance d'appareils ou non. (24 avril, p. 2)

Au lendemain du débat, *Le Monde* n'hésite pas à affirmer que Ségolène Royal « a eu l'intuition de devoir bousculer l'ordre socialiste mais qu'elle n'a pu le

7. Les propos dénoncés ici sont relatifs au projet de ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale d'une part, au caractère « inné » de la pédophilie d'autre part.

faire que de façon parcellaire, expérimentale ou improvisée, faute d'un socle solide de réflexion collective préalable, mûrie puis métabolisée par la candidate» (4 mai, p. 2).

Les extraits qui précèdent appartiennent aux genres du discours journalistique (éditoriaux et analyses<sup>8</sup>) qui font la plus large place à l'exercice d'une fonction d'expertise politique ainsi qu'aux marques d'une subjectivité explicite (Adam, 1997 ; Moirand, 2007, p. 10-15). Mais on retrouve des traits similaires si l'on se tourne vers les pages intérieures (rubrique France / Élection présidentielle) : au second tour, si « Nicolas Sarkozy a remporté la bataille des valeurs » (8 mai, p. 4, titre), c'est grâce à « un âpre et méthodique combat » (p. 4), une « conquête méthodique du pouvoir » (8 mai, p. 16-17). Parallèlement, la défaite (présentée comme probable, puis avérée) de Ségolène Royal est interprétée comme le résultat de ses mauvaises relations avec le PS et elle en porte la responsabilité :

Ségolène Royal est arrivée seule, comme par effraction, dans un Parti socialiste divisé qui n'a pas su moderniser sa stratégie et son projet. (8 mai, p. 2)

Les relations entretenues par la candidate socialiste avec son parti ont perturbé sa campagne. Elle a pâti du manque d'unité du PS, mais elle a tout fait pour le maintenir à distance. (8 mai, p. 11)

Intuitive, désorganisée, courageuse, isolée, manquant de discipline comme d'autorité, Ségolène Royal présente en définitive tout le tableau des symptômes de la « nature » féminine dans la vulgate sexiste<sup>9</sup>. Or, loin de constituer un trait spécifique de l'analyse de la campagne de Ségolène Royal, il s'agit là d'un trait récurrent concernant les candidates et qui ne semble pas affecter les candidats. Ainsi on peut reprocher à François Bayrou le choix de sa stratégie ou de ses thématiques (« des thèmes qui passent mal auprès d'un électorat anciennement ancré à droite », 11 avril, p. 9), comme on le fait pour Nicolas Sarkozy ; on peut se moquer des « propositions iconoclastes » de Gérard Schivardi, ou de son clip télévisé (15 avril, p. 9) ; mais les candidatures féminines plongent davantage dans la perplexité, voire le désarroi : le « contrat première chance », proposé par Ségolène Royal, est une mesure « confuse, mal perçue jusque dans les rangs de l'Unef » et qui a dû finalement être expliquée « dans le détail », « avec pédagogie » (7 avril, p. 10). S'agissant de Dominique Voynet, dès le 7 avril, on signale de nombreux absents dans un de ses meetings, concluant : « Le doute s'est installé. » (p. 11) Sur Arlette

8. Si les spécificités observées peuvent être mises en relation avec les genres de discours, elles ne peuvent en revanche pas être imputées au positionnement de tel ou tel locuteur individuel, car les articles que nous venons de citer sont signés par André Fontaine, Jean-Marie Colombani, Arnaud Leparmentier et Michel Noblecourt. La même observation s'applique à l'ensemble du corpus ; c'est la raison pour laquelle nous ne mentionnons pas ici les signatures individuelles.
9. Sur ce point, voir aussi Rennes (2007, p. 251 et suiv., 415 et suiv., 490 et suiv.).

Laguiller, à qui un reportage reconnaît un plaisir manifeste à s'adresser aux militants, le journaliste conclut : « Pourtant, il y a comme un ressort cassé. » (13 avril, p. 10)

Enfin, si candidats et candidates sont exposés aux dissensions internes de leurs partis politiques, ils ne semblent pas également armés dans ce domaine. Si Nicolas Sarkozy peut piquer une « grosse colère » contre Brice Hortefeux (15 avril, p. 9), ou être critiqué à demi-mot par Simone Veil (25 avril, p. 11), si Olivier Besancenot n'est guère contesté, les candidates malheureuses sont rattrapées par leurs états-majors : l'entourage de Dominique Voynet n'hésite pas à corriger une position fluctuante de la candidate (19 avril, p. 11), Noël Mamère se précipite pour critiquer son score (25 avril, p. 11). Robert Hue s'empresse « de dire tout le mal qu'il a pensé de la campagne de Marie-George Buffet » (25 avril, p. 11) et un congrès du PC, convoqué pour l'automne, annonce une critique en règle de la stratégie adoptée : « Ses changements de pied successifs n'échapperont pas à la critique. » (26 avril, p. 12)

De manière générale, les candidates sont affectées, dans les articles du *Monde*, d'un double déficit : difficilement lisibles, leurs campagnes déroutent même leur entourage et les dissensions internes qui en résultent les trouvent apparemment mal armées pour imposer leur ligne et leur autorité.

Inversement, les candidats sont critiqués davantage pour leurs prises de position et pour leurs stratégies, présentées comme délibérées. Si l'on peut s'appesantir parfois sur leurs « cafouillages », qui font trembler leur entourage<sup>10</sup>, une dissymétrie marquée leur accorde bien davantage la maîtrise de leurs stratégies dans le champ politique et l'autorité sur leurs partisans. Et si l'on revient à un article d'analyse, le bilan de la défaite de Ségolène Royal résume brutalement ce double handicap :

À peine la défaite, nette, de Ségolène Royal avait-elle été annoncée à ses partisans que les dagues sont sorties au Parti socialiste. [...] La campagne de la candidate, qui s'est affranchie, en pleine liberté, d'un appareil avec lequel elle était en méfiance réciproque, y a perdu en cohérence. (9 mai, p. 2)

## **La Croix : genre et conflictualité**

Le trait le plus saillant du discours de *La Croix* sur la campagne réside sans doute dans la dimension fortement normative qu'y prennent les règles du jeu politique, tant dans les éditoriaux que dans la rubrique « France » ou les pages « Événement » consacrées à la « Présidentielle », que nous examinerons

10. Nous avons trouvé un seul cas pour Nicolas Sarkozy : « Après les cafouillages sur l'inné et l'acquis, sur le rôle des parents d'élèves, et maintenant sur les relations avec le Front national, [un membre de son staff] soupirait, jeudi 12 avril : "J'ai toujours peur du mot de trop. C'est de l'impro en continu. Tout est très fragile." » (14 avril, p. 11)

d'abord. Armés des convictions que nous avons rapidement évoquées plus haut, les journalistes s'y désolent – avant le premier tour – de trois travers jugés majeurs dans son déroulement : l'omission, par l'ensemble des candidats, de thématiques légitimes, le brouillage des repères idéologiques et la radicalisation du débat. Sur le premier point, l'ensemble des candidats sont concernés, toutes tendances confondues :

Les thématiques économiques et sociales auront été, elles, les grandes absentes de la campagne, alors qu'elles sont bien au cœur des préoccupations des Français. (14 avril, p. 2)

Le second point concerne plus particulièrement François Bayrou, Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy dont les campagnes ont donné un « sentiment désagréable d'improvisation », de « zapping » (14 avril, p. 2) :

En réalité, les candidats ont pris la mesure de la crise de défiance à l'égard de la politique et, dès le début, placé leur campagne sous le signe de la rupture [...]. Quitte à brouiller un peu plus les repères idéologiques... (14 avril, p. 2)

Au lendemain du premier tour, ainsi qu'au lendemain du débat Royal-Sarkozy, *La Croix* se réjouit très explicitement comme *Le Monde* du retour salutaire de l'affrontement gauche-droite. Pourtant, le brouillage des repères qui a été dénoncé rejoint et entretient la radicalisation du débat qui nous intéressera plus particulièrement ici.

À force de vouloir rebattre les cartes de l'échiquier politique, de bousculer les clivages traditionnels gauche-droite et de tenir à distance les quelques repères idéologiques qui servent encore de boussole aux électeurs, les deux favoris ont contribué à ouvrir un boulevard à François Bayrou [...]. Il aura considérablement perturbé le jeu politique, obligeant Nicolas Sarkozy à « droitiser » son discours et Ségolène Royal à ressortir ses brevets de socialisme. (20 avril, p. 2)

Certes, les formes de discours les plus caricaturales sont avant tout imputées aux « extrêmes » et la dénonciation sans ambiguïté du discours du FN rejoint ici celle de l'extrême gauche, par exemple dans l'évaluation des clips télévisés de la campagne officielle :

L'électeur qui s'en tiendrait à ces spots pour déterminer son vote ne percevrait qu'une vision toute caricaturale de notre pays. [...] Singulier pays où la prégnance des idéologies ne laisse plus entrevoir, du moins aux deux extrêmes de l'échiquier politique, qu'une population entière de prolétaires ou une identité nationale en capilotade... (11 avril, p. 24)

Mais les principaux candidats n'y échappent pas, et leurs stratégies de captation ouvrent sur l'instrumentalisation de l'histoire :

Le passé [...] est récupéré, tordu, embelli ou dénigré avec un soin maniaque. Chacun fait son marché dans le passé de la France. [...] La gauche trouvera toujours, dans

les idées un peu forcées que brandit la droite, des « relents de Vichy ». Et la droite, désormais, a trouvé dans « mai 1968 » la cause, l'origine, la matrice de tous nos maux. (5 mai, p. 24)

En revanche, si l'on se penche plus attentivement sur la conflictualité qui résulte de cette radicalisation, genre féminin et genre masculin ne semblent guère entretenir la même relation aux excès de langage : si l'on excepte Jean-Marie Le Pen<sup>11</sup>, c'est Nicolas Sarkozy qui remporte la palme dans ce domaine. À l'occasion de son déplacement à Meaux, *La Croix* évoque les réactions des habitants à « des mots lancés ailleurs » : « Kärcher », « racaille », moutons égorgés dans les baignoires... (16 avril, p. 9<sup>12</sup>) ; mais le journal s'appesantit surtout, à de nombreuses reprises pendant la période qui nous intéresse, sur les déclarations sur le suicide et la pédophilie, qui mettent « le feu à la plaine » (14 avril, p. 24) :

Un pas de côté pour un propos qui, s'il avait été tenu par d'autres (au masculin ou au féminin) aurait été qualifié de « bourde » scandaleuse, comme on disait au début de la campagne. [...] On croyait être sorti des fanatismes soit purement biologiques, soit purement sociaux. (14 avril, p. 24)

À l'occasion, on peut bien sûr dans *La Croix* s'étonner de la combativité acquise par Ségolène Royal, mais c'est la surprise qui domine dans ces rares mentions :

Dans cette dernière ligne droite, Ségolène Royal a décidé de lâcher ses coups. Il y a très peu de temps encore, elle refusait d'entendre huer ses rivaux. Désormais, elle provoque elle-même les sifflets contre ses adversaires ! (18 avril, p. 25)

Et surtout, dans ce grand portrait de la candidate à la veille du premier tour, cette forme de combativité ou d'agressivité est aussitôt tempérée et l'article s'achève sur l'image de Ségolène Royal posant au hublot d'une motrice : « Une femme, souriante, prête à prendre les commandes... exactement le message que Ségolène Royal s'attache à faire passer. »

Nous poursuivons donc en examinant l'*ethos* attribué aux candidats dans les douze grands portraits que *La Croix* leur a consacrés entre le 4 et le 19 avril.

Jean-Marie Le Pen et Nicolas Sarkozy sont crédités d'une forme de violence contenue : la « stratégie de la séduction » du premier s'appuie, nous l'avons dit, sur la dénégation de cette violence et se livre à un « vrai tour de passe-passe » ; il adopte un « ton rassurant et charmeur » et son programme comporte des « adoucissements » même si « ces modifications [...] ne remettent pas en cause le noyau dur des propositions frontistes »... Nicolas Sarkozy, quant à

11. *La Croix* met d'ailleurs en garde avec insistance contre la stratégie adoptée par Jean-Marie Le Pen sous l'influence de sa fille, qui s'est employée à « lisser » le discours sur l'immigration, et contre la « banalisation » des idées du FN (voir par exemple les éditions des 11, 13 et 14 avril).

12. Voir aussi 11 avril, p. 25.

lui, « harangue », il a l'obsession de « convaincre » (5 occurrences), il se « fraie un passage... », soudain « paraît souffler un peu », « écoute patiemment. Mais fugitifs, des tics nerveux lui crispent le visage ou les épaules », il a « l'air concentré, sourcils froncés » ; « crie », « tape fort », « impose les thèmes de campagne depuis janvier [...]. Et pourtant. Aucune sérénité » (respectivement 11 avril et 6 avril).

Trois candidats allient une posture ferme ou offensive et une sérénité revendiquée : François Bayrou, armé de « détermination tranquille », qualifié de « “pro” de la communication » et de « fin tacticien », « peaufine avec méticulosité son image », « sait prendre le temps de l'écoute » mais « cache mal sa mauvaise humeur »... Philippe de Villiers « argumente », « met en avant son action en Vendée », mais « cible ses attaques contre le président de l'UMP » et « tacle son concurrent de droite »... Olivier Besancenot enfin, dont la campagne est « un mélange d'organisation militante et de débrouille locale », « sait faire le spectacle », « ne plaisante plus » et « séduit ses troupes » par une « capacité à taper fort » (respectivement 17 avril, 19 avril et 10 avril).

Trois « petits » candidats sont crédités d'une forme de bonhomie. Signalons Frédéric Nihous à la « voix traînante » et qui, malgré des « yeux rougis de fatigue », « ne refuse aucune interview », avant d'être envoyé au lit par son mentor Jean Saint-Josse ! Gérard Schivardi, un « homme direct », « candidat aux recettes simples », au « verbe coloré » qui « tente de propager une onde d'émotion sur les eaux glacées de la rhétorique trotskiste », ou encore José Bové, jovial, dont les apparitions sont accueillies par un « joyeux désordre » et dont le responsable des meetings qualifie, « en riant franchement », la campagne de « bordel généralisé » (respectivement 4 avril, 7 avril et 12 avril).

S'agissant des femmes, leur combativité est soit franchement déniée, soit tempérée par des notations qui viennent en quelque sorte la corriger, comme dans le cas de Ségolène Royal évoqué ci-dessus : Dominique Voynet, « inébranlable », est caractérisée par son « courage » (2 occurrences), son « intégrité ». « En dépit des coups annoncés, elle est partie au front », mais c'est une « battante aux ailes coupées »... Marie-George Buffet, qui répond aux questions en « vraie pro », « dégaîne tranquillement » ses arguments, et « baisse les yeux, presque gênée » quand on l'applaudit... « Modeste », elle « tente de rassurer », « explique », « se défend avec constance », « se désole »... Pour Arlette Laguiller, « modeste » également, sa « révolte » est « intacte », sa « ferveur » inchangée et elle « rigole », « se prête au jeu de bon cœur »...

Quant à Ségolène Royal, outre la capacité (tempérée) à « lâcher ses coups » que nous avons évoquée plus haut, le trait le plus marquant de sa campagne dans ce portrait est l'improvisation, et l'on comparera les deux extraits suivants, empruntés aux portraits respectifs de Ségolène Royal et de José Bové :

Côté fantaisie, sa différence est moins voyante. Sauf, peut-être, du côté de... l'organisation de sa campagne électorale. L'agenda y est des plus virevoltants, les

thèmes des discours varient au fil des heures. [...] Et lorsque les membres de son équipe parviennent à fournir à l'avance la trame d'une allocution ou les détails d'un programme pour les jours à venir, ils semblent en être les premiers surpris<sup>13</sup>. Maîtriser la campagne électorale de José Bové n'est pas de tout repos pour ses partisans qui jonglent avec des informations contradictoires dans un emploi du temps à flux tendu. Les changements sont parfois décidés à la dernière minute sans que tous en soient avertis. (12 avril, portrait de José Bové)

La condamnation de la violence et des discours radicaux est si univoque dans *La Croix* qu'on ne saurait voir dans cette faible combativité attribuée aux candidates un jugement dépréciatif... Pour autant, à travers ces parallèles, elles ne paraissent guère à la hauteur d'un tel affrontement politique. Et singulièrement, l'*ethos* de Ségolène Royal se trouve dangereusement encadré par la combativité inaboutie des trois autres candidates et l'improvisation hasardeuse d'un « outsider ».

### **Le Parisien : récit d'une aventure et affleurement du genre**

Moins normatif que celui des deux précédents titres étudiés, le discours du *Parisien* se signale tout d'abord par la place plus largement hégémonique qu'y occupe le récit de la campagne, puisque sa ligne éditoriale réduit la part de l'analyse qui caractérise la presse de référence ainsi que la part des genres qui y sont associés dans les autres titres (éditoriaux, analyses, chroniques spécialisées...). Les articles envisagent donc plutôt la campagne de 2007 sous l'angle de ses étapes, soulignant les innovations, les surprises ou les originalités par rapport aux précédentes. Sans attendre les résultats du premier tour et le retour du clivage gauche-droite, *Le Parisien* salue par exemple la généralisation de « primaires » au sein des partis politiques (21 avril, p. 5), « l'avènement des "débats citoyens"<sup>14</sup> » (21 avril, p. 5), le « souffle nouveau » ou les « originalités » perçus par la presse étrangère (22 avril, p. 6), et surtout le « suspense », à la veille du premier tour (22 avril, p. 2) comme à son lendemain : « Jusqu'au bout, les indécis auront été les héros de cette campagne » (23 avril, p. 6). Et de s'étonner que François Bayrou « volerait presque la vedette aux deux finalistes ! » (25 avril, p. 2)

13. Voir aussi *La Croix* du 23 avril, p. 3 : « Ségolène Royal devra aussi continuer à répondre aux hésitations qu'elle suscite. Contrairement à ses espoirs, sa large désignation par les militants socialistes n'a pas éteint tous les doutes sur sa "présidentialité". Durant la campagne, des déclarations maladroitement (sur la justice chinoise ou sur l'énergie nucléaire) et des interventions un peu trop improvisées (le contrat première chance notamment) ont parfois entretenu le flottement. "Ces critiques viennent du fait que je suis une femme", rétorque régulièrement Ségolène Royal. Sans toutefois convaincre l'ensemble des électeurs et des électrices. »

14. Il s'agit ici du « nouveau type d'émission politique » où « le citoyen [...] interroge directement le candidat à la présidentielle ».

Il s'enthousiasme d'ailleurs ensuite pour le débat Bayrou-Royal, « épilogue d'un incroyable feuilleton » (28 avril, p. 3). D'un point de vue plus normatif, ce débat apparaît également comme un modèle de confrontation démocratique :

Royal et Bayrou ont montré qu'on pouvait tout simplement débattre. Débattre sans s'agresser ; échanger des arguments [...], parler avec intelligence des préoccupations des Français et de l'avenir du pays, avec ce qu'il faut de subtilité et d'humour pour que, devant l'écran, on se dise que la politique, ce n'est pas forcément la guerre civile, ni un exercice vain. [...] Au bout du compte, pas de vaincu, mais deux vainqueurs. (29 avril, p. 2)

Cette fois, c'est Nicolas Sarkozy qui semble mis en défaut : « Passé au travers de cette séquence, Nicolas Sarkozy a pu apparaître comme un mauvais joueur ou un empêcheur de débattre librement. » (29 avril, p. 2) Mais plus tard, c'est Ségolène Royal qui fera l'objet du même reproche lorsque sous la pression de son entourage, *Le Parisien* devra renoncer à publier le 5 mai une interview de Nicolas Sarkozy, jugée trop proche du scrutin<sup>15</sup> : « Nous déplorons cette crispation artificielle », « Il ne s'agissait pourtant [...] que de faire vivre le débat démocratique » (5 mai, p. 2).

En tout cas, les accents se font quasiment lyriques à la veille du second tour pour célébrer symétriquement l'apport des deux candidats au renouvellement de la démocratie :

Quel que soit le résultat, cet homme et cette femme, Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal, auront renouvelé la vie politique. Par leur âge [...]. Par leur manière de s'imposer au sein de leur propre parti et de bousculer leur camp en jetant par-dessus bord les tabous et la langue de bois [...]. Pour la première fois depuis plus de trente ans, les deux candidats ne sont ni président sortant ni ancien Premier ministre. Pour la première fois, une femme est susceptible d'entrer à l'Élysée. Pour la première fois depuis longtemps, [...] la présidentielle a suscité un intérêt et une passion que l'on n'osait plus espérer. (6 mai, p. 2)

Héros, nouveautés, surprises, rebondissements... La narration d'une grande aventure domine, et colore volontiers la lecture que propose *Le Parisien* des règles d'une bonne campagne :

Dans douze jours aura lieu le premier tour de l'élection présidentielle. Pour les candidats, c'est un moment crucial. Celui où se cristallisent les opinions. [...]. La moindre faute, le moindre écart de langage, la moindre gaffe peut être fatale. (10 avril, p. 2)

Au chapitre de ces « fautes », on relève quelques critiques de la campagne

15. Cette interview devait être publiée en parallèle à celle du 4 mai, accordée par Ségolène Royal. Les arguments dissuasifs du directeur de cabinet de la candidate ont été, selon *Le Parisien*, relayés par le rapporteur de la commission nationale de contrôle des élections, tant auprès du journal que des proches de Nicolas Sarkozy (5 mai, en une et p. 2).

de Ségolène Royal, très proches de celles que nous avons lues dans les deux autres journaux :

Le cafouillage de la semaine dernière sur le contrat première chance pourrait servir de leçon. Plutôt que d'improviser de manière hasardeuse et de zapper en permanence d'un thème à un autre, la candidate aurait tout intérêt à stabiliser sa campagne sur quelques actes majeurs. (11 avril, p. 4)

À diverses reprises, *Le Parisien* évoque également les divisions du PS : relations « tumultueuses » entre Ségolène Royal et Bertrand Delanoë, « vive colère » de ce dernier (« C'est pour réparer l'incident que Royal a décidé de s'afficher avec Delanoë rue Montorgueil deux jours plus tard » ; 27 avril, p. 8), déclarations embarrassantes de Michel Rocard, « mot sibyllin » de Jean-Pierre Chevènement sur la candidate (14 avril, p. 4), les traces de dissensions ne manquent pas.

Mais l'entourage de Nicolas Sarkozy, lui aussi, « apparaît comme divisé sur le programme fiscal du candidat » (11 avril, p. 8) ou se voit contraint de « rectifie[r] » ses propos sur les parents d'élèves, arguant d'un « malentendu lexical » (12 avril, p. 7). *Le Parisien* s'interroge également, sous le titre « Les liaisons dangereuses », sur le sens des déclarations de Brice Hortefeux sur l'introduction d'une dose de proportionnelle aux législatives, appel du pied au Front national : « Ce clin d'œil est assez appuyé pour susciter des interrogations, voire de l'indignation [...]. Entre le candidat de la droite et celui de l'extrême droite, quel jeu est-il en train de se jouer ? » (13 avril, p. 4)

Enfin, il renvoie dos à dos les deux candidats à propos de leurs erreurs sur le nucléaire pendant le débat de l'entre-deux-tours : « Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy ont commis de lourdes erreurs à propos du nucléaire. [...] Les deux se trompent. » (4 mai, p. 5)

C'est encore une fois sur le thème de la combativité qu'apparaissent des dissymétries entre le candidat et la candidate : plus discrètes encore que dans *La Croix*, elles sont aussi indirectes dans *Le Parisien*. Signalons tout d'abord une inversion capitale pour l'interprétation : à la différence du discours de *La Croix*, prompt à dénoncer toutes les formes de violence (y compris verbale), les attaques réciproques que s'adressent les candidats ne sont pas qualifiées négativement par *Le Parisien*, qui y voit précisément une des règles du jeu :

Les héros sont fatigués. Leurs équipes sont à cran [...]. Dans le même temps, les esprits s'échauffent. C'est la règle, à l'approche de la ligne d'arrivée. Entre Mitterrand et Giscard jadis, entre Chirac et Jospin naguère, le ton n'était pas non plus à la tendresse. (19 avril, p. 2)

La montée des tensions, ou les polémiques déclenchées, y sont plus volontiers lues comme le ferment d'un intérêt porté à la campagne, comme l'atteste par exemple un passage de l'article cité plus haut et qui présentait le débat

entre Ségolène Royal et François Bayrou comme l'épilogue d'un «incroyable feuilleton» : «Pour couronner le tout, l'affaire s'est pimentée hier de polémiques de plus en plus violentes.» (28 avril, p. 3)

Et dans *Le Parisien*, la combativité de Ségolène Royal est loin d'être mise en doute : ainsi, la veille du débat entre les deux candidats au second tour, le journal titre «Le choc Sarkozy-Royal s'annonce passionné», et prédit que les Français «regarderont le duel de ce soir comme un match de boxe». Au lendemain du débat, le journal titre : «Royal et Sarkozy ne se sont pas fait de cadeaux» (4 mai, p. 3-4) ; l'article s'ouvre sur : «Un véritable duel, à couteaux tirés».

Mais c'est plutôt la nature de la combativité décrite qui fait apparaître une dissymétrie. Déjà, une édition précédente avait montré, face à Patrick Poivre d'Arvor, une Ségolène Royal qui «se lâche carrément en évoquant la "révolution tranquille" qui consisterait à élire une femme [...]. Décidément gonflée à bloc» (27 avril, p. 5). Plus tard, lorsqu'elle «triomphe à Charléty», où «la candidate fait huer Sarkozy», où elle «attaque son rival», «le reprend de volée», elle est décrite comme «très remontée» (2 mai, p. 4).

Or, le lendemain du débat avec Nicolas Sarkozy, l'analyse évoque une «Ségolène un brin déchaînée, au risque d'en faire trop, et un Nicolas qui en rajoute dans le self-control» (3 mai, p. 2).

Si l'*ethos* de Nicolas Sarkozy est présenté comme «offensif» (*ibid.*) dans *Le Parisien*, sa capacité à se contrôler semble donc attestée, au moins à l'issue de ce débat, tandis que Ségolène Royal, tantôt «remontée», tantôt «déchaînée» ou capable de «se lâche[r] carrément», pourrait bien renvoyer au stéréotype largement répertoire de la «pasionaria» (Bertini, 2002).

La dissymétrie apparaîtra peut-être comme discrète, mais on aura noté qu'elle se fait jour dans plusieurs articles différents. Par ailleurs, dans le cas du *Parisien*, la faible place accordée aux petites candidatures ne permet guère d'affiner l'analyse en opérant le parallèle avec le discours sur Marie-George Buffet, Arlette Laguiller ou Dominique Voynet.

Au terme de cette étude, nous relèverons tout d'abord le paradoxe principal auquel nous confrontent ces résultats : malgré la volonté des journalistes d'établir des parallèles apparemment équitables entre les candidats, de dénoncer le «procès en incompétence» qui a pu être fait à Ségolène Royal, l'ensemble du corpus révèle, à des degrés divers, des dissymétries dans l'évaluation de la compétence des candidats et des candidates. Et surtout, le discours du *Monde* apparaît comme le moins équitable à l'égard des candidates et c'est dans le titre qui symbolise le mieux la presse «de référence» que l'on trouve les plus fortes marques d'une dissymétrie, que les candidates semblent peiner notamment à imposer leur autorité sur leur entourage.

Dans *La Croix* et *Le Parisien*, c'est autour du thème de la combativité féminine que s'articule la mise en question indirecte de la compétence. Les deux

journaux proposent à cet égard les figures inversées d'une valorisation à double tranchant : dans *La Croix*, où la critique de la violence des affrontements politiques est explicite, les femmes semblent créditées d'une moindre agressivité mais, de ce fait, semblent peu à même de mener le jeu. Dans *Le Parisien*, où la vivacité des débats et même parfois la polémique font plus facilement le sel du récit de la campagne, Ségolène Royal apparaît comme très offensive, mais au risque de prendre les traits de la passionaria.

C'est dans ce titre de la presse populaire que les indices d'une dissymétrie sont les plus ténus et que le traitement semble le plus équilibré sur la question de la compétence des candidats en campagne, du moins dans le discours explicite des journalistes.

Il serait pourtant imprudent d'inférer de cette analyse ponctuelle des conclusions générale sur le discours de presse. Sandrine Lévêque (1999, p. 109-110) a d'ailleurs souligné les limites d'une naturalisation de l'opposition entre presse populaire et presse de référence, tout autant que celles de l'attribution hâtive d'une plus grande « clairvoyance » à la presse populaire.

Conformément à la problématique que nous avons évoquée pour commencer, nous relèverons plutôt la manière dont le jugement de compétence tend à se déplacer et à prendre des formes différentes selon le contexte : si les jugements explicites, qui pourraient rejoindre la question du procès en incompétence, sont rares et nous ont semblé plus particulièrement repérables dans des articles d'analyse et les éditoriaux du *Monde*, l'évaluation tend à se déplacer, dans les portraits ou les formes de récit, vers la question de l'*ethos* des candidats et singulièrement de la « combativité » qui leur est attribuée, puisque les principales ambiguïtés du discours se concentrent sur ce thème.

Nous rejoignons ici les analyses menées dans d'autres travaux qui portent sur le genre en politique et, surtout, sur le discours des femmes politiques. En effet, outre les traits généraux du discours sur le genre en politique observés par Mariette Sineau, notamment, qui se fait sur ce point particulièrement ambivalent (moindre « autorité » imputée aux femmes, mais accusation fréquente d'« autoritarisme »), le discours des femmes politiques elles-mêmes, en se concentrant dans les années quatre-vingt-dix sur la dénonciation d'un *ethos* masculin « guerrier » (Oger, 2006), a entretenu lui-même l'ambiguïté. Il semble avoir en effet conduit de nombreuses femmes politiques, dans les années qui ont vu se développer les débats sur la parité, à produire un *ethos* moins combatif ou moins polémique (Bonnafous, 2003), et/ou à mobiliser en ce sens « l'argument du genre » selon lequel les femmes feraient – et diraient – la politique autrement (Oger, 2009).

Dans cette perspective, la question de la compétence attribuée, ou déniée, aux femmes politiques semble devoir intégrer la question de l'*ethos* comme une dimension majeure de la légitimité.

## Références

- ACHIN Catherine *et al.*, 2007, *Sexes, genre et politique*, Paris, Economica.
- ADAM Jean-Michel, 1997, « Unités rédactionnelles et genres discursifs. Cadre général pour une approche de la presse écrite », *Pratiques*, n° 94, p. 3-18.
- BAILEY Frederick George, 1971, *Les règles du jeu politique*, Paris, PUF.
- BERTINI Marie-Joseph, 2002, *Femmes, le pouvoir impossible*, Paris, Pauvert.
- BONNAFOUS Simone, 2002, « La question du genre et de l'*ethos* en communication politique », Actes du premier colloque franco-mexicain des sciences de la communication, Mexico, 8-10 avril 2002 [en ligne] [URL: <http://edutice.archives-ouvertes.fr/edutice-00000362/fr/>], site consulté le 3 mars 2009.
- 2003, « Femme politique : une question de genre ? », *Réseaux*, n° 120, p. 121-145.
- GUIONNET Christine, 2002, « Entrées de femmes en politique. L'irréductibilité du genre à l'heure de la parité », *Politix*, vol. 15, n° 60, p. 113-146.
- LE BART Christian, 2003, « Lois et invariants d'un genre. Pour une sociologie des gaffes politiques », *Argumentation et discours politique*, S. Bonnafous, P. Chiron, D. Ducard, C. Lévy éd., Presses universitaires de Rennes, p. 79-87.
- LE BART Christian, TEILLET Philippe, 2004, « Erreur, lapsus, gaffes, fautes. Le discours politique comme genre », *L'analyse de discours*, R. Ringoot, Ph. Robert-Demontrond éd., Apogée, Rennes, p. 54-55.
- LÉVÊQUE Sandrine, 1999, « Crise sociale et crise journalistique. Traitement du mouvement social de décembre 1995 et transformation du travail journalistique », *Réseaux*, n° 98, p. 87-118.
- MAINGUENEAU Dominique, 1984, *Genèses du discours*, Bruxelles, Mardaga.
- 1999, « *Ethos*, scénographie, incorporation », *Images de soi dans le discours. La construction de l'*ethos**, R. Amossy éd., Lausanne, Delachaux et Niestlé, p. 75-100.
- MOIRAND Sophie, 2007, *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, Paris, PUF.
- OGER Claire, 2006, « Dialectique de la parole et du silence. Émergence et fonction de l'injure sexiste en politique », *Communication*, vol. 25 (1), p. 11-45.
- 2008a, *Le façonnage des élites de la République*, Presses de Sciences Po, Paris.
- 2008b, « Du "parler cru" à l'insulte : niveaux de violence dans le discours sexiste en politique », *La violence verbale. Espaces politiques et médiatiques*, vol. 1, C. Moïse, N. Auger, B. Fracchiolla, C. Schultz-Romain éd., Paris, L'Harmattan, p. 47-61.
- à paraître, « Argument du *genre*, *ethos* féminin et injure sexiste en politique. Analyse d'une configuration argumentative », *Langage, genre et sexualité*, chap. 1, 5, A. Duchêne, C. Moïse éd., Québec, Nota Bene.
- RENNES Juliette, 2007, *Le mérite et la nature. Une controverse républicaine : l'accès des femmes aux professions de prestige, 1880-1940*, Paris, Fayard.
- SINEAU Mariette, 1988, *Des femmes en politique*, Paris, Economica, 1988.
- 2001, *Profession femme politique. Sexe et pouvoir sous la Cinquième République*, Paris, Presses de Sciences Po.